

# Discours de M. E. Hackett, Prince-Ouest, I. P. E.

SUR LE BUDGET

M. l'Orateur, au cours des quelques observations que j'ai à faire sur les sujets très importants en discussion en ce moment, il me faudra revenir sur bien des questions déjà débattues. Mais il me semble opportun, en ma qualité de représentant d'une circonscription importante du Canada, et en justice pour moi-même, d'exprimer quelques idées sur la matière. Nous sommes à discuter la politique fiscale de notre pays, les dépenses que supporte le pays, les impôts qui pèsent sur le peuple; et je sens qu'il est du devoir de tout représentant du peuple de faire connaître ses vues à cette assemblée, de les exposer avec sincérité, avec franchise, afin que l'intérêt public en retire, autant que possible, des avantages. Ce qu'il nous faut au Canada, c'est une politique clairement définie, non pas une politique changeante, embrouillée. Nous avons prêté l'oreille, depuis quelques jours, aux discours de députés qui commençaient par se poser en libre-échangistes, ou en partisans d'un tarif de revenu, et qui finissaient par se déclarer conservateurs à outrance. Ce n'est pas là être sincère. Ce qu'il nous faut, c'est une politique nettement formulée, comme celle énoncée dans l'amendement du chef de l'opposition, une politique de protection pour les industries, bref, une politique s'inspirant du mot de combat connu: "Le Canada aux Canadiens."

Que nous ont dit les députés de la droite? Le représentant d'Halifax (M. Roche), l'autre soir, au cours d'un long discours, nous a confié qu'il était satisfait du tarif actuel, qu'il était partisan d'un tarif de revenu. Mais, sur la fin, il demanda plus de protection pour le fer et le charbon, qui sont l'objet de deux industries très importantes dans la Nouvelle-Écosse. Hier, c'était le député de Huron-ouest (M. Holmes) qui, en un très long discours, se déclarait en faveur d'un tarif de revenu, ou même, si possible, du libre-échange. Mais il termina en disant: Il est dans mon comté une industrie qui devrait être protégée; c'est l'industrie de la fabrication du sel. Notez l'illogisme et la contradiction. Afin de protéger l'industrie du sel dans Huron-ouest, il faudrait que le gouvernement soumit à un impôt le sel dont se servent les pêcheurs, et qui entre aujourd'hui en franchise. Je représente un comté qui renferme un grand nombre de pêcheurs, de travailleurs de la mer, engagés dans l'industrie la plus précaire qui soit, s'aventurant sur la plaine liquide dans leurs bateaux, grands ou petits, afin d'assurer leur subsistance et celle de leurs familles. Lors de l'adoption de la politique nationale en 1879, j'avais l'honneur de siéger ici, et on la regardait comme une politique de compensation. Si d'une part, les pêcheurs des provinces maritimes avaient à payer les droits sur la farine venant de l'Ontario, les habitants de l'Ontario avaient à payer les droits sur le charbon des provinces maritimes. Mais le seul dommage qu'avaient les pêcheurs, c'était de recevoir leur sel en franchise. Le sel est un produit de la plus grande importance pour les pêcheurs, et il a toujours été admis en franchise depuis l'adoption de la politique nationale en 1879; et aujourd'hui, le député de Huron-ouest, partisan de l'administration, vient nous demander de le taxer. Un mot, maintenant, du discours prononcé par le député d'Halifax. Il s'exprime facilement, et son discours dénote de l'habileté, mais il manque d'un élément: la sincérité, et ce défaut enlève toute force à son argumentation. Voici ce qu'il dit de la question et de la politique du parti conservateur de 1878 à 1896, plus particulièrement en rapport avec les expositions:

Ces messieurs de la gauche sont, je l'admets, excusables jusqu'à un certain point de n'avoir pas pris part aux expositions dans les diverses parties du monde, en l'année 1895; car, si je ne me trompe, en ces jours sombres du régime conservateur, il n'y avait au Canada rien d'assez développé ni rien d'assez remarquable au point de vue de l'exécution pour mériter d'être exposé, à moins que ce ne fussent les déficits; et, à ma connaissance, aucune des expositions n'offrait de prix pour ces sortes de choses.

Oui, M. l'Orateur, nous avons eu des déficits, mais nous avons eu des excédents aussi. Pour le moment, je me bornerai à rappeler à l'honorable député l'exposition universelle tenue à Chicago, en 1893, pendant que notre pays jouissait du régime conservateur. Et que voyons-nous? Nous voyons qu'à cette exposition, la plus grande du siècle dernier (du moins la plus grande de celles tenues sur notre continent durant le siècle dernier), le Canada a fait très bonne figure et remporté de prix, tant en argent que sous d'autres formes. Dans les beaux arts, l'horticulture, l'agriculture, l'élevage du bétail, l'industrie laitière, bref dans tous les départements, le Canada remporta de nombreuses récompenses. Et pourtant, l'honorable député affirme que le Canada à cette époque n'a fait qu'une exposition de déficits. Permettez-moi de vous renvoyer plus particulièrement à une lettre reproduite dans le rapport de notre commissaire, M. Larke, et qui lui fut adressée par un particulier de l'Autriche:

Brum, Autriche, 20 décembre, 1893.

J'ai examiné avec beaucoup de soin l'exposition des tissus canadiens, et la vue de la plupart de ces articles me remplit d'admiration. Ils attestent l'énorme progrès qu'a fait le Canada. Les tissus exposés lui faisaient grand honneur, ceux de coton et de laine, aussi bien que ceux de soie. Le Canada, à mon avis, a fait de grands progrès dans le cours des seize années écoulées depuis l'exposition du Centenaire, et je puis dire en toute sincérité qu'aucune des nations figurant à l'exposition ne m'a paru avoir marché aussi vite.

Ainsi donc, cet exportateur de tissus établi en Autriche affirme qu'aucune des nations du globe n'a fait dans la fabrication autant de progrès que le Canada dans le cours des seize années séparant l'exposition du Centenaire de celle de Chicago. C'est la réfutation complète de ce qu'a avancé mon ami d'Halifax. Tout député prenant la parole dans cette Chambre ne devrait-il pas se rappeler qu'il parle au nom de ses commettants, qu'il s'adresse à une assemblée délibérante composée d'hommes intelligents, et ne devrait-il pas respecter la vérité des faits?

L'honorable député a aussi parlé des dépenses de l'Etat, et à ce propos il a fait un mérite au gouvernement d'avoir augmenté le subside à la province de l'Île du Prince-Édouard. Cette dépense, s'est-il écrit, en me désignant, en est une à laquelle cet honorable député ne s'objectera certainement pas. Monsieur l'Orateur, il y a deux ans, en cette Chambre, lorsqu'on proposa d'augmenter le subside, je m'y déclarai favorable. Mais en même temps, je dis au gouvernement: Ce n'est là qu'une bribe, une douceur, que vous accordez à l'Île du Prince-Édouard; ce n'est pas le dixième de ce qui lui revient de droit, de ce qui lui a été solennellement promis lors de son entrée dans la Confédération. Cette somme ne fut pas accordée à la province que je représente en supplément de subside, mais comme légère compensation des pertes qu'elle soutient par suite du manque de communications avec la terre ferme durant la saison d'hiver.

L'honorable député a parlé aussi de la suppression des péages sur les canaux. L'administration,

s'écria-t-il, rend la navigation aussi libre sur nos canaux qu'elle l'est sur l'océan. Eh bien! monsieur l'Orateur, tout cela peut être parfait pour le centre et l'ouest du Canada; mais qu'est-ce que le gouvernement fait pour la population de l'Île du Prince-Édouard? Rendre la navigation aussi libre sur les canaux qu'elle l'est sur l'océan, ne libère pas le moins du monde le gouvernement canadien des engagements pris envers l'Île du Prince-Édouard en 1873. L'honorable député tire vanité de l'excédent de \$13,000,000 que nous allons avoir cette année. Or, l'ingénieur le plus célèbre du monde, sir Douglas Fox, estime qu'il suffirait de \$12,000,000 pour creuser un tunnel entre l'Île du Prince-Édouard et la terre ferme. Et si l'administration désire utiliser son excédent avec avantage, elle prendra sans retard des mesures en vue du creusement de ce tunnel. Par là, elle se trouvera non seulement à s'acquitter de ses obligations envers ma province et à libérer la population de l'Île de l'inconvénient dont elle souffre, mais encore elle travaillera à l'avantage de tout le peuple canadien depuis Vancouver jusqu'à Halifax.

Le ministre des Finances, dans son discours du budget, a fait allusion à la prospérité dont le Canada jouit au moment actuel, et il en attribue tout l'honneur au gouvernement. Mais il m'a semblé qu'à ce moment, le ministre du Commerce avait assez triste figure. Sous l'administration libérale précédente, nous ne traversons pas comme aujourd'hui une ère de prospérité. Au contraire, la période de 1873 à 1878 fut l'ère de gêne financière la plus marquée que nous ayons eue au Canada. Voici maintenant le ministre des Finances attribuant à son gouvernement le mérite de cette prospérité actuelle. Or autrefois, le ministre actuel du Commerce (alors ministre des Finances) répondait à ce qui voulaient le tenir responsable de la pénurie financière: Nous ne sommes que la mouche du coche, et nous ne pouvons rien faire pour vous aider. Mais sir John Macdonald introduisit alors sa politique du Canada aux Canadiens et de la protection aux industries canadiennes. Nous ne permettrons pas, dit-il, qu'on fasse plus longtemps du Canada un débouché pour l'écoulement à vil prix de l'excédent de production des États-Unis. Nous adopterons un tarif qui protégera nos propres fabricants. Cette politique fut approuvée par le peuple et a produit les résultats les plus heureux. Si nous traversons une ère de prospérité aujourd'hui, le mérite en est-il au gouvernement? Pas du tout, monsieur l'Orateur. Je défie ces messieurs de la droite de m'indiquer un seul acte législatif ou administratif de leur part qui ait en quelque manière déterminé la prospérité à l'heure présente, ce n'est pas l'action législative du gouvernement qui en est la cause; elle est simplement la conséquence de la prospérité générale dans le monde entier. Ces messieurs de la droite n'ont rien fait, ils n'ont pris l'initiative d'aucune mesure, qui ait le moins contribué au bien-être du peuple.


Au contraire, si nous avons eu à Ottawa une administration conservatrice, une administration capable de tirer parti de la situation, une administration qui aurait pleinement mis à profit les conditions de prospérité qui commençaient à se produire, lorsque ces messieurs de la droite arrivèrent au pouvoir, le Canada aujourd'hui, au lieu d'être simplement assez prospère, serait un phare lumineux de prospérité parmi les nations du globe. A ce propos, permettez-moi de vous soumettre un état comparatif des exportations du Canada et des États-Unis. Il établit que, dans le cours des dix-huit années pendant les-

## CONSOMPTION

TOUX  
RHUMES  
ASTHME  
BRONCHITES  
TUBERCULOSE

GUERIS PAR LES

### CAPSULES CRESOBENE



Usage dans les hôpitaux  
les communautés religieuses  
et recommandées par  
Messieurs les Médecins

SE VENDENT DANS TOUTES LES  
PHARMACIES AU PRIX DE 50 CENTIMS  
LE FLACON EXPÉDIÉ FRANCO PAR  
LA POSTE AU CANADA ET LES ÉTATS  
UNIS SUR RÉCEPTION DU PRIX

ARTHUR DECARY PHARMACIEN  
1588 RUE ST CATHERINE  
MONTREAL

## Horses for Sale!

2 Stallions, 2 Draft Horse,  
1 Gentleman's Driver.

AND THE SPEEDY TROTTER SON OF PARKSIDE  
COCK O' THE NORTH

The well-known draft stallion Prince Victor; the handsome and well-bred stallion, Patron. Both the above stallions are too well known to need any flattery. No two horses in this province have been worth as much money to the farmers of this county as Prince Victor and Patron. The gentleman's driver is a bay, 16½ hands high and weighs 1250 lbs. Cock o' the North, the speedy son of Parkside, is capable of showing a 2.20 clip. Harness seldom has been placed on a better or more promising horse.

James McDonald, D. V. S.  
Summerside.

## BARGAINS AT ALBERTON

Previous to stock-taking on 1st of February next, we will give special discounts on the following lines of goods:-

- All Ladies' Dress Goods, 30 per cent off.
- Ladies' Cloth Jackets and Capes, one third off.
- Ladies' Skirts, Wrappers and Costume, 30 per cent off.
- Ladies' Waists, Blouses, 30 per cent off.
- Mens' and Boys' Reefers, Ulsters and Overcoats, one third off.
- Boots and Shoes, 30 per cent off.
- Fancy China ware and Toys, one third off

A LARGE ASSORTMENT OF JEWELRY IN GOLD-FILLED, ONE THIRD OFF.

Special prices in Furs, Robes, Kid Gloves, and Mitts and all Winter Goods. Above sale for cash or present pay.

## DYER, WOODMANS & HUNTER

ALBERTON

quelles la politique nationale fut pleinement en vigueur, avant qu'elle eût été tronquée, presque anéantie, par ces messieurs de la droite, les exportations du Canada augmentèrent plus rapidement que celles des États-Unis. L'administration actuelle n'a pas osé aller jusqu'au bout des engagements pris par ses partisans lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Elle a conservé une grande partie du tarif de protection, sans quoi il y aurait beau jour qu'elle serait tombée du pouvoir. Ayant ainsi conservé une partie de son régime de protection nationale, le Canada, en dépit de la perte qu'il fit sur le reste, demeura relativement prospère.

(à suivre)

SPECIALEMENT RECOMMANDÉE

LES  
Vins de Messe

FABRIQUES PAR LA MAISON  
A. TOUSSAINT & Cie

Sous le Patronage de  
MONSIEUR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC  
Et la plupart de  
NOS SEIGNEURS LES ARCHEVEQUES ET EVEQUES  
du Canada

Dr. Murphy  
PHYSICIAN AND SURGEON  
TIGNISH..... P. E. I.

J. E. WYATT,  
SUCCESSION DE HODGSON & WYATT  
AVOCAT, NOTAIRE, etc. Solliciteur pour les Nova Scotia et Summerside Banks  
— ARGENT À PRÊTER —  
Bureau: Au dessous de Clifton House  
SUMMERSIDE, P. E. I.

McQuarrie & Arsenault  
AVOCATS, NOTAIRES, &c.  
Summerside, P. E. I.  
(Bureau au dessus du Royal Bank of Canada)  
ARGENT À PRÊTER  
Neil McQuarrie, K. C.  
Aubin E. Arsenault.

## HOTEL RIVERSIDE

DUKE ST. MONCTON, N. B.

Cet hotel est à une minute de marche du Dépôt de l'Intercolonial en face du Bureau de Poste et près de la Rivière.

La proximité de l'hotel de la rivière, permet de voir, en plein, le spectacle grandiose du BORE à chaque marée.

Termes raisonnables.

Une étale de première classe pour la commodité des voyageurs.

FRED. THIBODEAU  
PROP

## Hotel Bernard

This house is thoroughly fitted up; within 2 minutes walk from depot. It is conducted on first class principle, every attention being given to the comfort of guests.

Terms are reasonable

Theo. Bernard  
PROP  
Tignish  
Oct 12-6m.

## College St. Dunstan

(Affilié à l'Université Laval)

COURS CLASSIQUES, COMMERCIAUX ET PHILOSOPHIQUES

L'ouverture des classes au collège St. Dunstan aura lieu le 5 septembre.

Les élèves sont priés de se présenter le jour de l'ouverture.

Pour plus amples informations, s'adresser au Supérieur.

Ce 1er Septembre 1901.

## Livres de Prieres, Chapelets, Objets Pieux.

Je viens d'être nommé Agent pour la célèbre maison ZECH ET FILS, BELGIQUE.

Je parcourrai la province à temps pour recevoir les commandes des printemps.

Les échantillons que j'ai sont les plus beaux, les plus riches et les meilleurs marchés qui se soient vus ici, jusqu'à présent.

Les Commerçants et les Maisons Religieuses feront bien de retenir leurs commandes pour moi.

Je puis vendre les marchandises à meilleur marché qu'on peut les avoir dans les maisons de Montréal ou Québec.

S. E. GALLANT

## Vin des Carmes

Vin par excellence pour réparer les forces perdues et

FORTIFIER TOUS LES FAIBLES.

Bon pour tous les âges et les

DEUX SEXES,  
LES MEILLEURS MEDECINS

Recommandent fortement le

## Vin des Carmes

A. Toussaint & Cie.  
QUEBEC.

WANTED—SEVERAL PERSONS OF character and good reputation in each state (one in this county required) to represent and advertise old established wealthy business house of solid financial standing. Salary \$21.00 weekly with expenses additional, all payable in cash each Wednesday direct from head office. Horse and carriage furnished when necessary. References. Enclose self-addressed envelope. Colonial Co. 334 Dearborn St., Chicago.

M-18 16 W